

SYNDICALISTES DEBOUT !

**BILLET
D'ACTU**

Lettre d'information et de réflexion d'Info'Com-CGT

N°14

2018...

PASSER UN « PACTE » AVEC MACRON ?

L'entreprise - providence, voilà le grand projet présidentiel 2018 : « *Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. Il permettra de rédiger un projet de loi au printemps 2018.* »

Le conseil social et économique d'entreprise, mis en place par la destruction des DP, CE et CHSCT, a comme fonction d'obtenir la collaboration forcée des employés à l'avènement de l'entreprise - providence, dirigée par l'employeur pour les intérêts des actionnaires.

« *Ce sont les entreprises qui créent l'emploi, il faut être très gentil avec elles* »... Cette affirmation est le point névralgique du PACTE. La vérité ? Les entreprises n'offrent des emplois que par les commandes qui leur viennent du dehors, du bon vouloir dépendant de leurs clients, des ménages ou d'autres entreprises. Les automates numériques permettent à l'employeur d'échapper au « fléau » de l'embauche, et contribuent à la généralisation de la précarité.

Dans cette économie-là, nous n'avons aucune autre possibilité pour survivre que d'en passer par l'argent du salaire... c'est-à-dire l'obéissance à l'employeur. Et sans la conquête de haute lutte de la Protection sociale, rien ne séparerait la logique de la mise au travail capitaliste d'un pur et simple « marche ou crève ». Le nombre de pauvres en fait foi.

C'est pour obtenir une obéissance totale à l'employeur que l'exécutif politique a répondu aux injonctions des employeurs : se débarrasser du droit du Travail, pour le désarmer, le précariser.

Le PACTE est bâti sur la baisse des cotisations patronales : depuis trois décennies de pratique de ces baisses de cotisations sociales, sans compter les aides variées à l'emploi et les allègements de toutes sortes, les employeurs sont sous perfusion permanente, sans contrepartie.

Le PACTE est un projet de loi collaboratif qui veut : accroître sans limite les possibilités stratégiques du capital, en abattant systématiquement les barrières qui jusqu'ici retenaient ses calculs. Les employeurs sont en mesure d'exiger de la société de satisfaire toutes leurs demandes.

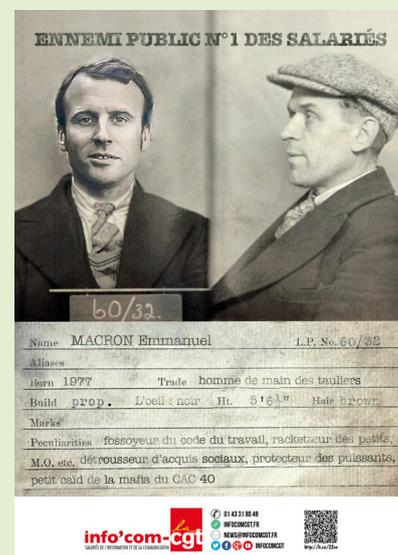
Sinon ? Les patrons menacent : « *Si c'est comme ça, je m'en vais* », « *si c'est comme ça la France n'aura plus mon talent* », « *si c'est comme ça, je paye mes impôts ailleurs* », « *si c'est comme ça, mon énergie n'est plus du tout libérée* », « *si c'est comme ça, je ne peux pas innover* », « *si c'est comme ça, je n'embaucherai pas* ».

Les entreprises, liguées en capital coordonné, décident de tout. Le PACTE leur donner officiellement les clés de la République.

Il n'y a pas d'autre alternative : 2018 se fera en chantant au cœur de nos luttes ou en rampant devant le rouleau compresseur libéral.

AFFICHE MACRON, ENNEMI PUBLIC N°1 DES SALARIÉS

<https://goo.gl/YbbsP3>



SD

**SYNDICALISTES
DEBOUT !**

Une publication
Info'Com-CGT

La CGT des salariés de l'information
et de la communication

4, avenue Guyton-de-Morveau / 75013 Paris
Courriel : news@infocomcgt.fr